



# TROUSSE DE SECOURS

BTP santé au travail

EXEMPLE DE CONTENU D'UNE TROUSSE DE SECOURS

\* Quantité à prévoir pour 10 personnes

## **MATÉRIEL (à désinfecter avant et après utilisation) :**

Ciseaux à bouts ronds (x1)

Pince à échardes (à nettoyer avec l'antiseptique avant et après chaque usage) (x1)

## **MATÉRIEL de protection ou de sécurisation :**

Écharpe (x1)

Sacs plastiques ou kit de section de membre (x2)

Masque de protection pour bouche à bouche (x1)

Couverture isolante de survie (x1)

Gants jetables en vinyle ou nitrile (sans latex) de différentes tailles

## **CONSOMMABLES :**

**Date de péremption :**

Morceaux de sucre dans une boîte hermétique (x5)  
(ne pas donner sans avis médical)

Sac pour récupération des déchets (x3)

Coussin hémostatique d'urgence (x1)

Sparadrap non allergisant auto-déchirable (x1)

Pansements adhésifs en sachet individuel de différentes tailles (x10)

Bandes extensibles non adhésives en nylon (type Nylex) taille 5 cm (x2)

Compresse stériles en sachet individuel 7,5 cm x 7,5 cm (x10)

Solution hydroalcoolique (x1)

Solution pour lavage oculaire en dosette unidose (type sérum physiologique) (x10)

Antiseptique en spray (type Chlorhexidine®) (x1)

Masques chirurgicaux jetables (x2)

PAS DE MÉDICAMENT, NI DE POMMADE, NI DE COTON.

## **NOS 4 RECOMMANDATIONS CLÉS :**

- ▶ Imprimer la liste « Trousse de secours » et les numéros de téléphones à appeler en cas d'urgence, à placer dans la trousse de secours, sur chaque lieu de travail (véhicule, atelier...).
- ▶ Désigner une personne chargée de vérifier régulièrement son contenu et les dates de péremption (si possible 1 Sauveteur Secouriste Travail).
- ▶ Placer la trousse de secours dans un endroit connu à l'abri de la lumière et de la poussière.
- ▶ Afficher à côté de la trousse de secours la liste des secouristes de l'entreprise.



# TROUSSE DE SECOURS

## CONSEILS AUX EMPLOYEURS

BTP santé au travail

### RÉGLEMENTATION

- ▶ Selon le Code du travail (article R. 4224-14) : « Les lieux de travail sont équipés d'un matériel de premier secours adapté à la nature des risques et facilement accessible ».
- ▶ **L'organisation des secours (article R.4224-16) : L'employeur doit définir le contenu de la trousse de secours après avoir sollicité l'avis du médecin du travail, ainsi que l'ensemble des mesures nécessaires pour assurer les premiers secours (ex : formation Sauveteur Secouriste Travail, conduites à tenir...).**
- ▶ Deux autres articles précisent la vérification et la signalisation de cette trousse de secours :

Article R4224-17 : « Les dispositifs de sécurité des lieux de travail sont entretenus et vérifiés suivant une périodicité appropriée. »

Article R4224-23 : « Le matériel de premiers secours fait l'objet d'une signalisation par panneau. »

### CARACTÉRISTIQUES

Trousse simple ou coffret muni d'une poignée ou d'un dispositif d'attache mural, en plastique ou en métal, la boîte de secours doit être inaltérable, indéformable, résistante aux chocs et étanche à la poussière.

### RECOMMANDATIONS

- ▶ La liste « Que doit contenir la trousse de secours » est indicative. Le matériel de secours est choisi en fonction des risques auxquels sont exposés les salariés de l'entreprise et doit tenir compte du niveau de formation de son utilisateur.
- ▶ Une procédure, inscrite notamment dans le Document Unique d'Évaluations des Risques Professionnels, doit en préciser les modalités d'utilisation et le renouvellement de son contenu (en particulier, les éléments ayant une date de péremption).
- ▶ Nommer un responsable (SST) pour assurer cette vérification périodique et pour que la trousse de secours reste accessible en cas de besoin.
- ▶ Inscrire le nom et n°appel du secouriste du travail SST et le lieu d'activité.
- ▶ À cet effet, la trousse de secours doit être placée dans un endroit facilement accessible et bénéficier d'une signalétique claire et visible (par panneau), à l'abri de la chaleur et de la lumière. Prévoir une trousse de secours par lieu de travail (véhicule, atelier...).
- ▶ Tout transport de blessés ou de malades, effectué par un salarié de l'entreprise avec son véhicule ou un véhicule de l'entreprise, engage la responsabilité du conducteur et celle de l'employeur. Après évaluation par le service médical compétent (ex: SAMU) , le transport de blessé ou de malade doit être effectué par les procédures légales, c'est à dire appel d'un véhicule sanitaire léger (VSL), ambulance privée, taxi, etc.

## 3 POINTS DE VIGILANCE :

- ▶ Privilégier des dosettes unidoses plutôt que des flacons (sauf flacon spray désinfectant), pour éviter la prolifération de germes ou affecter les propriétés des produits.
- ▶ Veiller à fournir des tailles de gants adaptées à leur utilisateur.
- ▶ Veiller à l'accessibilité pour les salariés à un point d'eau potable ou fournir des bouteilles d'eau.



BTP santé au travail



# CONDUITE À TENIR

EN CAS D'ACCIDENT AVEC BLESSÉS

## 5 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE



**15**

**SAMU**



**18**

**POMPIERS**



**112**

**URGENCE DANS TOUTE L'EUROPE**



**114**

**SOURDS, MALENTENDANTS ET MUETS (PAR SMS)**



**17**

**POLICE SECOURS**

### APPELS D'URGENCE :

- ▶ **QUI ?** Se présenter : nom, entreprise, n° de téléphone joignable.
- ▶ **QUOI ?** Présenter la situation de travail et la nature de l'accident.
- ▶ **OÙ ?** Préciser la localisation exacte et la voie d'accès.
- ▶ **COMBIEN ?** Préciser le nombre de victimes et leur état (blessures apparentes, respiration, conscience...).
- ▶ **COMMENT ?** Décrire l'intervention du secouriste.
- ▶ **ARRIVÉE DES SECOURS ?** Fixer un point de rendez-vous pour les secours et envoyer une personne.
- ▶ **NE PAS RACCROCHER LE PREMIER !**

**INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE ENTREPRISE :**



**OÙ TROUVER LE DÉFIBRILLATEUR LE + PROCHE :**